

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00374

Numéro SIREN : 883 865 677

Nom ou dénomination : A.H. FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 3665

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3665

Type d'acte : Rapport du commissaire aux apports

Déposant :

Nom/dénomination : A.H. FINANCES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 883 865 677

N° gestion : 2020 B 00374



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA
VALEUR DES APPORTS**

SAS « A.H. FINANCES »

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros

**2 Rue de la Poudrière
25480 Miserey Salines**

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

Madame, Monsieur, les Associés,

En exécution de la mission que vous nous avez confié en date du 17 Juin 2020, concernant l'apport en nature devant être effectué par vous-même dans le cadre de l'augmentation de capital de cette société, nous avons établi le présent rapport sur la valeur de l'apport prévu à l'article L.225-147 du Code de Commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet de statuts devant être signés par les associés concernés le 16 Juillet 2020. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicable à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part, à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport, et d'autre part, à apprécier les avantages particuliers stipulés.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Nous vous prions de trouver, ci-après, nos constatations et conclusion présentées dans l'ordre suivant :

- 1- Présentation de l'opération et description des apports ;
- 2- Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports ;
- 3- Conclusion.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

1- PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1-1 – Contexte de l'opération

Le présent apport de titres envisagé par Monsieur et Madame BELZUNG vise à apporter à la société « A.H. FINANCES », ayant pour objet l'activité de prise de participation dans des sociétés, les actions qu'ils détiennent dans la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO ».

1-2 – Présentation des sociétés et des parties et intérêts en présence

1-2-1 – Personnes physiques apporteuses

L'augmentation de capital de la société « A.H. FINANCES » va être réalisée par l'apport des titres de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » à hauteur de 99.90% actuellement détenus, en pleine propriété et en démembrement, par :

Madame Anne-Françoise BELZUNG
demeurant 2 Rue de la Poudrière – 25480 Misery Salines
née le 12 Mai 1955 à Besançon (25)
de nationalité française
mariée sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes d'un contrat

Monsieur Hervé BELZUNG
demeurant 2 Rue de la Poudrière – 25480 Misery Salines
né le 17 Décembre 1951 à Besançon (25)
de nationalité française
mariée sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes d'un contrat

Madame Danielle BELZUNG née BARDY
demeurant 30 Rue de la Rotonde – 25000 Besançon
née le 10 Décembre 1926 à Besançon (25)
de nationalité française
veuve de Monsieur Jacques BELZUNG

1-2-2 Société bénéficiaire « A.H. FINANCES »

Conformément au projet de statuts, il est prévu que la société « A.H. FINANCES » ayant son siège social au 2 Rue de la Poudrière – 25480 Misery Salines voit son capital social augmenter d'un montant de

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

1 098 900 Euros divisé en 9 990 actions par le biais de l'apport en nature de 99.90% des titres de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » détenus :

- Par Monsieur Hervé BELZUNG : 7 547 actions en pleine propriété et 2 400 actions en nue-propriété ;
- Par Madame Danielle BELZUNG née BARDY : 5 actions en pleine propriété et 2 400 actions en usufruit ;
- Par Madame Anne-Françoise BELZUNG : 43 actions en pleine propriété.

1-2-3 Société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » dont les titres sont apportés

« LA DIFFUSION MODERNE DIMO » est une société par actions simplifiée au capital de 300 000 Euros dont le siège social est sis 25870 Châtillon le Duc. La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 662 821 008.

Son capital, composé de 10 000 actions, est détenu par :

- Monsieur Hervé BELZUNG : 7 547 actions en pleine propriété et 2 400 actions en nue-propriété ;
- Madame Anne-Françoise BELZUNG : 43 actions en pleine propriété ;
- Madame Danielle BELZUNG : 5 actions en pleine propriété et 2 400 actions en usufruit ;
- Madame Anne-Laure BELZUNG : 3 actions en pleine propriété ;
- Madame Julie BELZUNG : 2 actions en pleine propriété.

1-3 – Description de l'opération

Les modalités de réalisation de l'apport sont exposées, de façon détaillée, dans le projet de traité d'apport.

Elles peuvent se résumer comme suit.

1-3-1 – *Caractéristiques essentielles de l'apport*

L'apport sera réalisé avec effet à la date de signature des statuts de la société « A.H. FINANCES ».

Il est effectué sous le régime juridique de droit commun des apports en nature purs et simples tel que fixé par les dispositions de l'article L.225-147 du Code de Commerce.

En application des dispositions de l'article 150-0 B du Code Général des impôts, comme stipulé dans le traité d'apport, les apporteurs entendent bénéficier du régime du report d'imposition institué par la Loi de Finance rectificative pour 2012 N°2012-1510 et inscrit aux articles 150-0 B et 150-0 Ter du C.G.I.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

1-3-2 – Conditions suspensives

L'apport ne deviendra définitif qu'après réalisation de la condition suspensive suivante :

- Approbation par l'organe compétent de la société bénéficiaire de l'évaluation de l'apport et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital de 1 098 900 Euros par l'émission de 1 098 900 actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro, émise au pair.

1-3-3 – Rémunération de l'apport

En rémunération des apports, en valeur nominale, il sera attribué à :

- en pleine propriété à Monsieur Hervé BELZUNG huit cent trente mille cent soixante-dix actions (830.170) actions de 1€ chacune, émises au pair, entièrement libérées, de la Bénéficiaire, à créer en augmentation de capital de la société Bénéficiaire de même montant,
- en pleine propriété à Madame Anne-Françoise BELZUNG quatre mille sept cent trente actions (4.730) actions de 1€ chacune, émises au pair, entièrement libérées, de la Bénéficiaire, à créer en augmentation de capital de la société Bénéficiaire de même montant,
- en démembrement entre Monsieur Hervé BELZUNG au titre de la nue-propriété et Madame Danielle BELZUNG née BARDY pour l'usufruit, deux cent soixante-quatre mille (264.000) actions de 1€ chacune, émises au pair, entièrement libérées, de la Bénéficiaire, à créer en augmentation de capital de la société Bénéficiaire de même montant.

Monsieur Hervé BELZUNG et Madame Danielle BELZUNG née BARDY déclarant expressément ne pas souhaiter mettre fin au démembrement et opter pour l'application du mécanisme de la subrogation réelle conventionnelle sur les actions reçues en rémunération de leur apport.

1-4 – Présentation de l'apport

1-4-1 – Méthode d'évaluation retenue

L'apport n'implique pas des sociétés sous contrôle commun au sens du règlement CRC n°2004-01 du 4 Mai 2004 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées. Dès lors, il sera réalisé à la valeur réelle déterminée par les parties à l'issue d'une analyse multicritère.

1-4-2 – Description de l'apport

Les titres de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO », dont l'apport est envisagé à titre de l'augmentation de capital de la société « A.H. FINANCES », ont été évalués à leur valeur réelle estimée à **1 098 900 Euros**.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

2- DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DE L'APPORT

2-1 – Diligences

Conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission, nos travaux ont consisté à :

- La prise de connaissance générale de l'entité, du contexte juridique et économique de l'opération ;
- La consultation des documents juridiques relatifs à cette opération ;
- L'examen des approches d'évaluation mises en œuvre ;
- Une vérification de l'actif apporté ;
- Un contrôle de la valeur de l'apport ;
- Une vérification, jusqu'à la date de ce rapport, de l'absence de faits ou d'évènements susceptibles de minorer la valeur de l'apport.

Nous avons notamment :

- Contacté les personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de traité d'apport ;
- Vérifié la pleine propriété des titres apportés en nous faisant confirmer l'absence de toute garantie ou nantissement s'y rapportant ;
- Consulté les documents comptables, juridiques et financiers mis à notre disposition concernant les sociétés concernées par le présent apport ;
- Pris connaissance de l'activité et des participations dans d'autres sociétés de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » sur les exercices 2017 à 2019 au regard des éléments financiers établis par la Direction ainsi qu'un point d'exploitation à fin Mai 2020 ;
- Examiné les approches d'évaluation mises en œuvre.

2-2 – Appréciation de la méthode de valorisation de l'apport et de sa conformité à la réglementation comptable

Aux termes de la convention d'apport signée, les parties sont convenues de retenir la valeur réelle estimée des actions de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » en tant que valeur d'apport.

Le choix de cette méthode de valorisation est conforme aux dispositions du règlement CEC n°2004-01 du 4 Mai 2004 relatif au traitement comptable des fusions et opérations assimilées et n'appelle, en conséquence, pas de commentaire de notre part.

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

2-3 – Réalité de l'apport

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la propriété des actions « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » objet du présent apport.

2-4 – Appréciation de la valeur de l'apport

2-4-1 – *Nature de l'apport*

L'apport porte sur des actions représentant 99.90 % du capital de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO ».

2-4-2 – *Détermination de la valeur de l'apport par les parties*

La valeur d'apport des actions de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » a été déterminée par les parties en considérant :

- la valeur des capitaux propres de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » au bilan du dernier exercice clos ;
- une valorisation « multicritères » réalisée par la société « Thomas & Associés » en date du 7 Juillet 2020.

2-4-3 – *Méthodes d'évaluation retenues*

Une évaluation « multicritères » a été réalisée sur la base des exercices clos du 31 Décembre 2017 au 31 Décembre 2019 ainsi qu'à partir de la situation réalisée au 31 Mai 2020.

L'évaluation en question a été réalisée en prenant en compte les méthodes adaptées au cas particulier de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO », à savoir :

- la valeur mathématique ;
- la valeur comptable ;
- la valeur d'échange ;
- la valeur de rendement ;
- la valeur de productivité ;
- la valeur de comparaison ;
- la valeur de l'EBITDA moyen.

2-4-3- *Synthèse de la valorisation des actions de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO »*

La valorisation retenue des actions de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » est donc la résultante d'une approche patrimoniale et pondérée de ces différentes méthodes d'évaluation, à savoir :

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON

Méthodes	Résultat
Valeur mathématique	1 441K€
Valeur comptable	1 438K€
Valeur d'échange	-
Valeur de rendement	-
Valeur de productivité	-
Valeur de comparaison	1 300K€
Valeur de l'EBITDA	2 440K€
Valorisation Méthode	1 100K€

Le protocole d'accord prévoit une valorisation de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » arrêtée à la somme de 1 100 000 Euros pour 100% des titres de la société. Ce montant est donc cohérent avec les évaluations retenues précédemment.

Cette valorisation se traduit donc par une valeur de l'action de la société « LA DIFFUSION MODERNE DIMO » arrêtée à un montant de 110 Euros.

3- CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport retenue s'élevant à **1 098 900 Euros** n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant du capital de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

Fait à Lyon, le 17 Juillet 2020

ExinCo Audit

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Lyon

ExinCo Audit

SAS au capital de 1 800 Euros
22 rue Bellecordière - 69002 LYON
Tél. 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54
SIRET 809 546 229 00026 - Code NAF : 6920 Z

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON

Société par Action Simplifiée au capital de 1 800 € - 809 546 229 00026 R.C.S. LYON - Code NAF : 6920Z - N° TVA Intracom : FR 35 809546229
Tél. : 04 78 37 00 77 - Fax : 09 70 63 28 54 - Email : contact@exinco.fr - 22, rue Bellecordière - 69002 LYON